2017 est une nouvelle année pleine de rebondissements.

Tout d'abord il y a la tuberculination, ensuite les salariés et une augmentation considérable des charges.

La tuberculination:

En 2015, la DDPP (direction départementale de protection des populations) qui a décidé de mettre en place la tuberculination dans les élevages laitiers dont le lait est destiné à la vente de lait ou de produits au lait cru.

C'est une contrainte forte pour les éleveurs pour plusieurs raisons:

* manipulations supplémentaires des animaux
* cout des analyses qui ne sont fiables qu'a 30%
* si une bête est positive aux test, elle est abattue

C'est pourquoi Jean-Marie Bruyelle a décidé de ne plus nous fournir de lait.

Simon Huet nous a parlé d'un coût de 1000€ pour son troupeau qu'il souhaite que nous prenions en charge car c'est parce qu'il nous livre son lait qu'il doit réaliser ce test.

Nous avons du nous séparer de notre salariée Alexandra en arrêt maladie depuis presque 1 ans et un nouveau salarié est arrivé à la fromagerie. Nous le payons plus cher en espérant qu'il restera avec nous. Nos vendeurs de Beauvais ont quitté l'entreprise via une rupture conventionnelle qui nous coute 1000€.

Le prix du loyer a doublé pour cette année.

Toutes ces augmentations font de nous envisageons une augmentation de nos tarifs (inchangés depuis 2014) pour le 1er avril 2017.

Je vous propose donc les nouveaux prix sur le contrat.